

# Compétences Ostéopathe Animalier - Septembre 2025

En plus des compétences nécessaires pour les examens nationaux, auxquels un référentiel est associé sur le site du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et consultable à l'adresse suivante :

<https://www.veterinaire.fr/la-profession-veterinaire/nos-grands-dossiers/osteopathie-animalier>, ANIMOSTEO se positionne pour faire acquérir à ses apprenants 6 compétences métier :

1. Agir en Responsabilité
2. Diagnostiquer
3. Traiter
4. Conseiller
5. Gérer une entreprise
6. Se former et former

---

## 1. Compétence 1 : Agir en Responsabilité

- 1.1. Prendre contact et approcher le client et l'animal en créant un climat de confiance.
- 1.2. Recueillir l'anamnèse et les commémoratifs les plus complets.
- 1.3. Obtenir le consentement éclairé après information loyale et complète du propriétaire.
- 1.4. En cas de diagnostic d'exclusion, refuser d'intervenir et/ou référer à un vétérinaire.
- 1.5. Respecter l'éthique et le code de déontologie de la profession.
- 1.6. S'intégrer efficacement dans le dispositif de santé animal

## 2. Compétence 2 : Diagnostiquer

- 2.1. Réaliser un examen général complet de l'animal
- 2.2. Savoir réaliser tous les tests diagnostiques ostéopathiques nécessaires selon un protocole rigoureux.
- 2.3. Identifier les dysfonctions et établir une ou des chaînes dysfonctionnelles cohérentes.

### 3. Compétence 3 : Traiter

- 3.1. Sélectionner un traitement ostéopathique : justifier et décrire les techniques préconisées en les reliant à la dysfonction et à la façon de corriger.
- 3.2. Mettre en œuvre le traitement en toute pertinence par rapport à l'objectif annoncé, en optimisant position, efficacité et sécurité.
- 3.3. Contrôler l'efficacité de la technique et contrôler les conséquences éventuelles sur la chaîne dysfonctionnelle concernée.
- 3.4. Assurer à tout moment une sécurité globale de l'animal et de l'entourage.
- 3.5. Assurer à tout moment sa propre sécurité et garder un regard ergonomique sur son travail.

### 4. Compétence 4 : Conseiller

- 4.1. Effectuer un bilan auprès du propriétaire, en expliquant les conséquences possibles du traitement, la conduite à tenir, le suivi éventuel.
- 4.2. Rédiger un compte rendu écrit compréhensible par le propriétaire et par le vétérinaire non ostéopathe

### 5. Compétence 5 : Gérer une entreprise

- 5.1. Développer son réseau professionnel
- 5.2. Structurer un projet d'implantation professionnel

### 6. Compétence 6 : Se former et former

- 6.1. Se conformer à la démarche scientifique.
- 6.2. Mener à bien des études bibliographiques et développer une analyse critique.
- 6.3. Analyser avec des outils adaptés les effets
- 6.4. Communiquer